

Dominion et en partie par la monnaie et les matières d'or et la monnaie divisionnaire, y compris les formes de monnaie détenues par les banques elles-mêmes et comme dépôts aux réserves centrales d'or. Pour autant que ces réserves étaient effectivement en or ou en billets du Dominion garantis par de l'or, elles étaient sujettes aux influences expansives ou contractives des importations ou exportations d'or monétaire provenant de la balance des paiements internationaux du Canada, tant que le Canada était monométalliste-or.

Depuis l'établissement de la Banque du Canada.—Lors de l'établissement de la Banque du Canada, les banques à charte transfèrent leurs réserves-or au Canada et leurs billets du Dominion à la nouvelle banque et reçurent en échange un dépôt à la Banque du Canada et des billets de celle-ci. Les banques à charte devaient maintenir des réserves de cette nature égales à 5 p. 100 au moins de leurs passifs-dépôts au Canada. Depuis ce temps, en conséquence, les réserves d'or garantissant la monnaie et le crédit des banques sont commises à la garde de la banque centrale, sauf exception stipulée par l'ordonnance sur le fonds du change, 1940, comme il est expliqué à la sous-section 1, p. 1079, au sujet des réserves de la Banque du Canada.

8.—Moyennes annuelles des réserves monétaires des banques à charte, au Canada, 1938-1947

NOTA.—Les chiffres, au million près, sont fournis par la Banque du Canada. Les réserves monétaires comprennent les billets de la Banque du Canada et les dépôts qui y sont faits. Les chiffres de 1926-1937 sont donnés à la p. 992 de l'*Annuaire* de 1946.

Année	Moyenne annuelle des chiffres quotidiens	Moyenne annuelle des chiffres de fin du mois	Année	Moyenne annuelle des chiffres quotidiens	Moyenne annuelle des chiffres de fin du mois
	\$	\$		\$	\$
1938.....	254,000,000	252,000,000	1943.....	423,000,000	413,000,000
1939.....	269,000,000	268,000,000	1944.....	538,000,000	527,000,000
1940.....	289,000,000	287,000,000	1945.....	603,000,000	593,000,000
1941.....	313,000,000	308,000,000	1946.....	672,000,000	673,000,000
1942.....	342,000,000	340,000,000	1947.....	670,000,000	665,000,000

Section 5.—Commerce bancaire

Sous-section 1.—Historique

Vu que l'une des principales fonctions des premières banques établies au Canada était d'émettre des billets devant servir de monnaie ou moyen d'échange, il a semblé bon de traiter du régime monétaire et du régime bancaire dans un même aperçu historique, paru aux pp. 934-940 de l'*Annuaire* de 1938. La liste des banques au temps de la Confédération paraît à la p. 921 de l'édition de 1940 et les fusions de banques depuis 1867, aux pp. 826-829 de l'*Annuaire* de 1941. Un tableau aux pp. 928-929 de l'édition de 1937 donne les faillites depuis la Confédération; la dernière est survenue en 1923.

Un résumé des changements les plus importants déterminés par la revision de la loi des banques en 1944 paraît à la p. 993-994 de l'*Annuaire* de 1946.

Sous-section 2.—Statistiques réunies des banques à charte

Afin de donner un aperçu satisfaisant de la nature des opérations bancaires au Canada, le passif des banques est étudié au tableau 9 sous deux aspects différents: le passif envers les actionnaires et le passif envers le public, celui-ci étant ordinairement